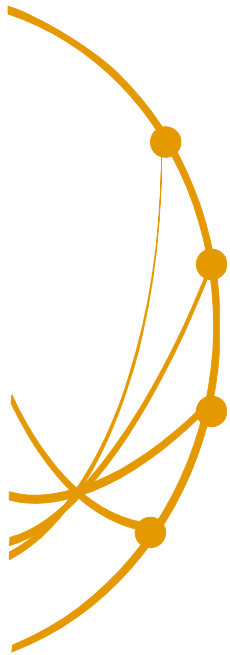




Présentation des classes Talents de :



- Strasbourg
- Lorraine
- Paris Est

1. *Que sont ces classes « Talents » ?*

- Un dispositif d'égalité des chances pour devenir cadre de la fonction publique
- Fondé sur un partenariat entre :
 - 3 universités : Strasbourg, Lorraine, Paris-Est Créteil
 - 4 écoles du service public : IRA de Metz, ENFIP, END, CNFPT

1. Que sont ces classes « Talents » ?

- Une préparation à 4 concours de catégorie A :
 - Inspecteur des finances publiques
 - Inspecteur des douanes
 - Attaché de l'Etat (accès aux IRA)
 - Attaché territorial
- Dans 3 classes et sur 4-5 sites géographiques
 - Classe Talents de Strasbourg
 - Classe Talents de Lorraine (Nancy et Metz)
 - Classe Talents Paris-Est (Créteil/Fontainebleau)

2. Pourquoi intégrer une des classes « Talents » ?

- Un dispositif conçu pour « booster » vos chances de réussite :
 - Accès à une formation diplômante
 - Préparation à la méthodologie des épreuves
 - Concours blancs pour s'entraîner
 - Tutorat par des anciens élèves
 - Coaching assuré par des professionnels
 - Présentation des métiers de l'administration
 - Stage en administration

2. Pourquoi intégrer une des classes « Talents » ?

- Une aide financière non négligeable
 - **Allocation « diversité » de 4 000 €**
- D'autres appuis matériels :
 - logements possibles sur Nancy, Metz, Strasbourg
 - Des ressources documentaires offertes
 - Frais de déplacement et d'hébergement

3. A qui s'adressent les classes « Talents » ?

- Remplir les conditions pour se présenter à un concours externe ou « 3^e concours »
- Etre étudiant ou demandeur d'emploi
- Avoir un niveau de revenu inférieur à un seuil de référence (33 100) mais ajustable (50 000 €)
- Priorité donné aux habitants QPV et ZRR

4. *A quoi est-ce que je m'engage ?*

- Suivre une formation diplômante sur :
 - Strasbourg (IPAG)
 - Nancy (IPAG, facultés)
 - Metz (IPAG, facultés)
 - Créteil/Fontainebleau (école d'études politiques)
- Etre assidu aux cours supplémentaires, au tutorat et passer les concours visés

5. Quelles formations diplômantes suivre ?

- Classe « Talents » de Lorraine

- Site de Nancy

- **Licence d'Administration Publique**
 - Master 1 d'Administration Publique (diplôme de Maîtrise)
 - Master 1 Droit Public (diplôme de Maîtrise)
 - Master 1 Science Politique (diplôme de Maîtrise)
 - Master 2 Droit Public Interne et International
 - Master 2 Droit des Energies renouvelables et des ressources naturelles
 - Master 2 Droit des Contrats Publics et de l'Achat Public
 - Master 2 Métiers du Politique et de l'Administration
 - Master 2 Droit et Métiers de la Sécurité Intérieure
 - **Préparation externe aux concours de catégorie A (Attention ! Formation non diplômante)**

- Site de Metz

- **Licence d'Administration Publique**
 - Master 1 de Droit Fiscal (diplôme de Maîtrise)
 - Master 1 Administration Economique et Sociale (diplôme de Maîtrise)
 - Master 2 Procédures fiscales appliquées
 - Master 2 Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière

5. Quelles formations diplômantes suivre ?

- Classe « Talents » de Strasbourg
 - Licence d'administration publique
 - DU « concours administratifs » – Accessible avec une licence
 - Master 1 Administration Publique (diplôme de Maîtrise)
 - Master 2 Management des Organismes Sociaux
-
- Classe « Talents » de Paris-Est (site de Créteil ou Fontainebleau)
 - Licence d'administration publique
 - Master 1 d'Administration Publique
 - Master 2 d'Administration Publique

6. *Comment s'organise la formation ?*

- Une rentrée fin août pour tous
 - Présentation des métiers et des concours
 - Identification des tuteurs et du parcours de formation
- Une organisation des enseignements « classe Talents » différente selon les sites
 - Nancy et Metz : lundis réservés
 - Paris Est : lundi après-midi réservés
 - Strasbourg : cours en fonction du planning
- Des stages et un tutorat personnalisés

7. Combien de places sont-elles proposées ?

- Classe « Talents de Lorraine » : 35
- Classe « Talents de Strasbourg » : 20
- Classe « Talents de Paris Est » : 15

8. Comment candidater ?

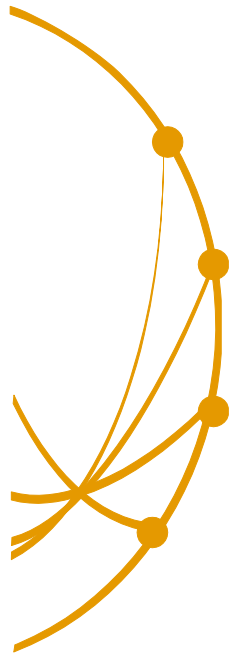
- Information disponible sur le site de l'IRA
 - <https://www.ira-metz.gouv.fr/>
- Inscription sur la plate-forme « démarches-simplifiées »
 - <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ct2021-2022-ira-metz>
- Pensez-à vous munir des pièces nécessaires
 - CV, lettre de motivation, CNI,
 - diplôme, justificatifs revenus

9. Comment s'organise la sélection ?

- Une sélection sur dossier
- Un entretien « oral »
 - 20 mn d'échanges, débutant par 5 mn de présentation
 - Le candidat doit convaincre de sa motivation et de sa capacité à réussir un concours après un an de préparation
- Une liste d'admis par site

10. Comment s'organise la sélection ?

- Mise en ligne des dossiers et ouverture des inscriptions : le **26 avril 2021**
- Date limite de dépôt des dossiers : **31 mai 2021**
- Publication de la liste des candidats admis à l'oral : **7 juin 2021**
- Commission de sélection : du **14 au 18 juin 2021**
- Publication des candidats retenus pour intégrer les classes « Talents » partenaires : **18 juin 2021**



Questions complémentaires